

Règlement du concours Startup Battle "Financement"

EDITION 2024

Calendrier du concours

- Ouverture des candidatures : 4 novembre 2024
- Clôture des candidatures : vendredi 22 novembre 2024 à 16h
- Annonce des candidats retenus : lundi 25 novembre 2024
- Session de pitch devant le jury : jeudi 28 novembre 2024 de 17h à 20h

Contact

L'ensemble des informations relatives au concours sont disponibles à www.lafrenchtech-limousin.com.
Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez également contacter contact@lafrenchtech-limousin.com et au 05 55 71 39 70.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Éligibilité

Pour être éligible, le dossier de candidature doit impérativement être complet.

Le formulaire de candidature est accessible ici sur le site www.lafrenchtech-limousin.com et via <https://forms.gle/utvP9aUpJh1aoSvk7>

Le concours est ouvert aux participants remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

> Etre dirigeant d'une entreprise innovante immatriculée en Limousin (Corrèze, Creuse ou Haute-Vienne).

> S'engager à participer à la session de pitch prévue le 28 novembre 2024 de 17h à 20h à Limoges

Le lieu sera communiqué aux porteurs de projets retenus.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Toute candidature ne remplissant pas les conditions d'éligibilité pourra être refusée. Si une cause d'inéligibilité venait à être connue postérieurement à l'attribution d'un prix, le lauréat ne pourra pas bénéficier effectivement de la dotation prévue.

Modalités

La participation au concours est gratuite.

Chaque candidat ne pourra présenter qu'un seul dossier.

Les frais afférents à la présentation de candidature (frais de déplacements par exemple) sont à la charge de chacun des candidats. Aucun remboursement ne sera effectué.

Dépôt des dossiers de candidature

Le présent règlement et le lien vers le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site www.lafrenchtech-limousin.com. Le formulaire devra être rempli en langue française. Toute candidature transmise par un autre moyen que ce formulaire ne sera admise sous risque de rejet de la candidature.

Le formulaire peut être rempli jusqu'au **vendredi 22 novembre 2024 à 16h**. Passé cette date, aucun dossier ne sera accepté.



Règlement du concours Startup Battle "Financement"

Validité des candidatures

Seront réputées nulles les candidatures :

- Réalisées au moyen de coordonnées incomplètes, erronées ou frauduleuses
- Illisibles ou incomplètes,
- Non-conformes au règlement,
- Émanant d'une structure faisant l'objet d'une procédure collective (plan de sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire,...),
- Envoyées après la date limite de dépôt des candidatures,
- Non-transmises via le formulaire en ligne.
- Tout candidat dont la candidature sera déclarée nulle, pourra se voir déchu de la qualité de gagnant et du prix attribué. Les candidats autorisent expressément les organisateurs du concours à effectuer toutes les vérifications légales concernant leur identité et leurs coordonnées.

Engagement des candidats

Tout candidat au concours s'engage à :

- Accepter le prix sous sa forme attribuée sans possibilité de faire l'objet d'aucun échange ;
- Détenir les droits de propriété intellectuelle de l'innovation présentée ou être autorisé par les co-détenteurs à candidater au Startup Battle "Financement". Les candidats garantissent les organisateurs de toute condamnation qui serait prononcée contre eux sur la base d'une violation d'un droit de propriété intellectuelle attaché au projet présenté. Les membres du jury et les organisateurs du concours ne peuvent être tenus juridiquement responsables en cas de publication par un tiers ou par les candidats de travaux protégés ;
- Autoriser par avance et à titre gracieux, les organisateurs et les différents partenaires à publier, reproduire et représenter son nom, adresse et photographie, sur tout support qui pourrait être utilisé dans toute manifestation liée au présent concours, sans que cette publication ou utilisation puisse ouvrir d'autres droits que ceux des récompenses gagnées ;
- Renoncer à revendiquer tout droit sur son image et faire son affaire de tous les droits de propriété intellectuelle de l'innovation présentée et assumer la responsabilité de toute revendication de tiers à ce sujet ;
- À participer à toute action de communication lancée par les organisateurs ou les partenaires ;
- Le bénéficiaire s'interdit d'utiliser son image et celle de la collectivité dans tout domaine pouvant nuire à l'ordre public, aux bonnes mœurs et à l'image des organisateurs.

Confidentialité

La liste des dossiers de candidature non retenus ainsi que les délibérations du jury sont confidentielles.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, tout candidat bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. S'il souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il peut s'adresser aux organisateurs du concours au moyen des coordonnées indiquées dans le présent document.

SÉLECTION DES DOSSIERS ET DÉSIGNATION DES LAURÉATS

Critères de sélection

Les dossiers des candidats seront évalués et sélectionnés selon les critères suivants :

- Le niveau de maturité du projet ;
- Les objectifs de développement du projet ;
- La prestation orale du (de la) participant(e) lors de la présentation.



Règlement du concours Startup Battle "Financement"

La sélection s'effectue en trois temps :

1. Éligibilité des candidatures : Vérification de l'éligibilité des candidatures.
2. Nomination par le jury de présélection : Le jury de présélection a pour mission de sélectionner les candidats pour participer à l'opération.
3. Sélection : la sélection finale se fait après le pitch le jour de l'opération.

Jury

Le jury est composé par la Communauté French Tech Limousin de membres de l'écosystème French Tech, de partenaires de l'événement et de personnalités qualifiées. Les jurys ne sont pas dans l'obligation de motiver leurs décisions qui sont sans recours.

Système de notation

Les membres du jury et du public disposeront d'un nombre de points qu'ils pourront attribuer aux participants lors de l'opération du 28 novembre 2024 à la suite des pitches. Les partenaires se réservent le droit d'attribuer leurs dotations au(x) projet(s) de leur choix.

Déroulé de l'événement Startup Battle "Financement" :

- Les startups ne s'opposent pas les unes aux autres. Chacun à son tour les participants viennent pitcher/présenter leur projet en dix minutes, sans support, devant un public composé des membres du jury, de partenaires, d'invités de l'écosystème et des organisateurs de l'événement. A la suite de ces dix minutes de présentation, le jury pose les questions de leur choix, et le participant dispose alors de cinq minutes pour y répondre.
- A la suite des pitches de l'ensemble des participants, un temps de notation est ouvert au public invité et aux membres du jury.
- A la clôture de ce temps de vote les résultats sont annoncés.

Les prix et partenaires - structures d'accompagnement juridique, stratégique, financier, etc. (en cours de validation)

AUTRES DISPOSITIONS

Modification du règlement

Les organisateurs se réservent tout droit pour annuler ou modifier le présent règlement dicté par les circonstances ou la force majeure. Dans le cas d'une annulation pure et simple, aucune charge de quelque nature que ce soit ne pourra être retenue contre les organisateurs. En cas de modification du présent règlement, les organisateurs s'engagent à en faire parvenir la teneur aux candidats, au plus tard dans les quinze jours avant la tenue des évaluations.

Litige

Toute contestation d'un ou plusieurs points du règlement ainsi que tout litige pouvant être issu du présent concours feront l'objet d'une décision sans appel rendue après délibération du jury.